

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18515 - 72ÈME ANNÉE

Mobilisations du 15 septembre

Le PCR appelle au succès des rassemblements contre la Loi Travail



Présent dans les manifestations contre la loi Travail depuis le début du mouvement, le Parti communiste réunionnais participera aux rassemblements du 15 septembre prévus à La Réunion, à Saint-Denis et à Saint-Pierre. Le PCR considère comme très néfastes les mesures prévues dans le texte.

Cela fait maintenant 7 mois qu'aussi bien à La Réunion qu'en France, l'Intersyndicale appelle à la mobilisation contre la loi réformant le Code du Travail. Dès le départ, le PCR a soutenu ce mouvement social. Les mesures proposées sont en effet très néfastes pour les droits des travailleurs ainsi que pour les jeunes. Elles prévoient en particulier de faciliter les licenciements et de réduire le rôle des syndicats.

À La Réunion, l'application de telles mesures aura des conséquences bien plus graves qu'en France. En effet, notre pays compte proportionnellement trois fois plus de chômeurs, et la moitié des jeunes sortis de l'école sont au chômage.

Le texte a été adopté par les parlementaires, y compris par les Réunionnais qui soutiennent le gouvernement. En France, sa première application concrète pourrait être la liquidation de l'importante usine Alstom à Bel-

fort.

De plus, les programmes des candidats de la droite à l'élection présidentielle ne cachent pas la volonté d'aller encore plus loin dans la casse des acquis sociaux. C'est pourquoi il est essentiel de donner un coup d'arrêt à cette grave dérive.

Solidaire de la lutte contre ce texte, le PCR sera présent aux rassemblements prévus par les syndicats jeudi 15 septembre à Saint-Denis et à Saint-Pierre.

Il appelle également la population à participer à ces événements, afin que la précarité ne soit pas le seul horizon offert aux travailleurs.

Fait au Port, ce lundi 12 septembre 2016
Le Bureau de presse

Le projet de l'ancienne direction d'Air Austral inspire un succès commercial

300 euros l'aller-retour France-Antilles

La compagnie low-cost French Blue a commencé sa desserte des Antilles. Elle propose un prix d'appel de 149 euros pour relier la France à la République dominicaine, soit un vol de 8 heures. Le succès dépasse les espérances pour French Blue. Cette compagnie s'inspire du projet de l'ancienne direction d'Air Austral qui proposait des prix 30 % moins chers grâce à l'exploitation en low-cost de l'Airbus A380.



Si le projet de l'ancienne direction d'Air Austral n'avait pas été abandonné, les Réunionnais auraient déjà droit à des billets d'avion 30 % moins chers, sans subvention avec l'Airbus A380.

Le 11 novembre 2009, un Airbus A380 s'est posé à l'aéroport Roland-Garros. Cette venue s'inscrivait dans la stratégie d'alors d'Air Austral : faire baisser le prix du billet d'avion entre La Réunion et la France. Pour cela, Air Austral avait passé commande de deux A380 capables d'embarquer 800 passagers. Ils devaient voler sous le pavillon d'Outremer 380, une future compagnie low-cost à créer, filiale d'Air Austral.

L'utilisation de cet appareil et de ce mode d'exploitation devait permettre de vendre des billets 30 % moins chers, toute l'année pour tout le monde et sans subvention.

Cette stratégie était combattue par les partisans du maintien des Réunionnais dans le clientélisme. C'est pourquoi, peu après que Di-

dier Robert se soit octroyé la présidence d'Air Austral, la nouvelle stratégie a stoppé le projet. En effet, la Région Réunion compte sur les aides aux billets d'avion pour se construire une popularité et donc conquérir des électeurs. Ces bons de réduction distribués à des personnes qui veulent voyager en France, sont en réalité une subvention versée aux compagnies aériennes. C'est la collectivité qui finance la réduction. Dans un rapport, la Cour des comptes avait d'ailleurs soulevé le fait qu'une telle pratique n'encourageait pas une baisse réelle du prix du billet d'avion.

Depuis peu, la Région Réunion a continué cette fuite en avant. Désormais, cette aide est également donnée à une catégorie de citoyens vivant en France, capables de prou-

ver un lien avec La Réunion.

Moins de 600 euros pour La Réunion

Dans l'hémisphère Nord, l'idée de l'ancienne direction d'Air Austral a été reprise par French Blue, elle propose un vol Paris-Punta Cana (République dominicaine) à partir de 149 euros l'aller simple, soit moins de 300 euros l'aller-retour. En trois mois, elle a déjà vendu 20.000 billets. Le premier vol a eu lieu samedi, et quatre rotations sont prévues par semaine. 149 euros est un prix d'appel, en ajoutant les bagages en soute et le repas, le supplément est de 100 euros pour un aller-retour. Cela fait un coût de 400 euros pour 8 heures de vol. Extrapolé à La Réunion, le modèle low-cost pourrait donc permettre un tarif de 500 à 600 euros pour tout le monde et sans subvention. Car French Blue utilise un Airbus A330, qui ne permet pas d'aussi importantes économies d'échelle que l'A380.

Le succès de French Blue montre la justesse de la stratégie de l'ancienne direction d'Air Austral. Il souligne aussi que l'intérêt des Réunionnais a été sacrifié au profit d'intérêts particuliers. Le résultat, ce sont les millions d'euros payés chaque année par la Région, et donc le contribuable réunionnais, alors que cette somme aurait pu être utilisée dans des projets utiles à la population.

Édito

Bello-Annette évacuent l'égalité réelle de leur rentrée politique

A la Région Réunion, l'opposition s'est divisée dès la première séance en deux groupes. L'un d'entre eux est soutenu par le gouvernement. Il tenait ce dimanche une conférence de presse, avec comme tête d'affiche le tandem Bello-Annette. Le sujet choisi était l'illettrisme. Comme on pouvait s'y attendre, le but était de fustiger le bilan de la Région dans ce domaine. Il est vrai que la collectivité s'expose aux critiques. Promesse de campagne de Didier Robert, les Cases à lire avaient officiellement pour but de réduire l'illettrisme. Au cours des six dernières années, cet objectif n'a pas été atteint alors que d'importantes dépenses ont été faites.

Bello-Annette sont tout de même bien placés pour savoir que la lutte contre l'illettrisme ne relève pas seulement de la Région. Ils n'ignoraient pas que leur conférence de presse se situait à la fin des Journées nationales d'actions contre l'illettrisme, organisées par une agence de l'État. C'est donc aussi une compétence de l'État, donc du gouvernement. Pas un mot pour dénoncer la responsabilité de ce dernier dans cette situation. De plus, au cours de la semaine, Gilbert Annette, maire de Saint-Denis, avait présenté à la presse une initiative de sa commune s'inscrivant dans ce thème. Ce sont les 150 volontaires pour lutter contre l'échec scolaire. Cela montre que la lutte contre l'illettrisme concerne donc aussi les Mairies. Gilbert Annette et Huguette Bello ont un point commun. Ils sont ou ont été maires des deux plus importantes communes de La Réunion. Quel est donc le bilan de leurs actions dans ce domaine ? Force est de constater qu'au-

cune partie de La Réunion n'est épargnée par l'illettrisme. Ces deux soutiens du gouvernement sont donc autant responsables que la Région de cette situation.

Huguette Bello est également députée. Au cours de ses 19 années de mandat à l'Assemblée nationale, on ne trouve trace d'aucune loi Bello visant à lutter contre l'illettrisme à La Réunion. Sur un sujet aussi consensuel, il aurait sans doute été possible de rassembler au-delà des clivages politiques, mais pourquoi cela n'a-t-il pas été ?

Enfin et surtout, il est à noter que la conférence de presse du groupe de la Région soutenu par le gouvernement se tenait deux jours après la fin de la consultation du même gouvernement sur le projet de loi égalité réelle. Huguette Bello sera saisie de cette question dans moins d'un mois à l'Assemblée nationale, alors que Gilbert Annette est dans la direction d'une fédération socialiste dont est issue l'ex-secrétaire d'État à l'Égalité réelle, devenue ministre des Outre-mer. La logique aurait voulu que l'égalité réelle soit donc le thème principal de leur conférence de rentrée. C'était l'occasion de défendre leur gouvernement et de présenter leurs propositions. Ce silence s'explique-t-il par un désintérêt sur ce débat qui engage l'avenir des Réunionnais pour 20 ans ? Une recherche du mot « PLR » (nom du parti d'Huguette Bello), ou du nom « Bello » sur le site mis en place par le gouvernement pour présenter des propositions ne retourne aucun résultat. C'est un fait concret.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Les Chagossiens toujours en lutte pour avoir le droit de retourner dans leur pays

Chagos : dernières nouvelles du front

Le 2 juillet dernier, le Comité de solidarité Chagos-Réunion a envoyé deux notes d'information, au lendemain du jugement de la Cour Suprême. Depuis, c'est le statu quo, du moins en surface. Car entre cette période actuelle d'août – septembre et la fin de l'année 2016, des lignes vont bouger, et les Chagossiens vont tout faire pour arracher justice par leur RETOUR aux Chagos. La présente note d'information diffusée par le Comité résume les 'nouvelles du front' en quatre points.

Tout d'abord ce bref rappel historique :

La tragédie infligée au peuple chagossien remonte à un demi-siècle, dans les années 60 puis 70, quand les deux puissances Etats-Unis et Grande-Bretagne se sont liguées pour faire de Diego-Garcia la plus grande base militaire au monde (hors USA). C'est dans ce contexte de grande violence que les Chagossiens ont été déportés de leurs îles (Peros Banhos, Salomon, Diego Garcia...) où ils vivaient paisiblement depuis deux siècles. Exilés à Maurice et aux Seychelles, ils ont traversé les pires conditions d'existence : rejet, chômage, misère, prostitution, alcool, suicides...

Mais les Chagossiens ont su trouver la force incroyable de mener une lutte exemplaire et opiniâtre pour crier haut et fort qu'ils ont été victimes d'un crime contre l'humanité, que leurs droits fondamentaux avaient été violés et devaient être restaurés par leur retour dans leur pays, dans leurs îles Chagos, là où ils sont nés.

Le bail de location de Diego Garcia accordé par la Grande Bretagne aux USA expire au 30 décembre 2016. Son renouvellement constitue une échéance capitale pour que le droit au retour des Chagossiens se traduise enfin dans la réalité. C'est l'objectif unique qui a couru tout au long des innombrables procès gagnés puis perdus auprès des cours de justice britanniques.

Aujourd'hui le dénouement est proche. Comme on va le voir, il pourrait passer par les Nations Unies (point 1), par une prise de conscience de plus en plus élargie en Grande-Bretagne même (point 2) et dans l'océan Indien (point 3). Le

gouvernement britannique est sous la pression... Va-t-il tenter une n-ième manœuvre ? Ou va-t-il enfin sortir de l'impasse ? (point 4)

1. Pris entre le marteau britannique et l'enclume mauricienne, Olivier Bancoult doit adapter le positionnement des Chagossiens à la SITUATION de juillet-août 2016 qui a suivi le jugement de la Cour Suprême. Cette situation est la suivante :

a. AUCUNE PROPOSITION de la Grande-Bretagne - au contraire manœuvre dilatoire à propos de l'étude sur la réinstallation soi-disant "incomplète" - alors que l'échéance du 30 décembre se rapproche

b. "réveil" de la diplomatie mauricienne sur la souveraineté et parallèlement rapprochement avec Olivier Bancoult (certes dicté par l'opportunité)

Le GRC (Groupe réfugiés Chagos) vote donc en assemblée générale la décision suivante : oui pour faire partie de la délégation mauricienne à l'ONU (2e quinzaine de septembre) (entrevue Bancoult - Jugnauth du 15 juillet), un accord assorti d'une condition formulée explicitement par Bancoult au gouvernement mauricien : les Chagossiens n'interviendront que sur leur histoire et le combat qu'ils mènent pour le retour aux Chagos. Ils ne traiteront à aucun moment de la question de la souveraineté.

Il faut savoir que Londres voit d'un très mauvais œil la décision de Maurice de se retourner vers les Nations-Unies pour que le dossier soit traité en assemblée plénière en vue de sa transmission devant la Cour internationale de Justice. David Cameron avait demandé un délai pour répondre à l'ultimatum posé pour fin juin par Jugnauth, délai suivi en fait d'aucun effet (Brexit, démission de Cameron...). D'où la décision des Mauriciens d'aller à l'ONU en septembre. D'où aussi les appels du pied au GRC, pour mettre le maximum d'atouts de leur côté. Londres est donc inquiet. La preuve : l'ambassadeur britannique à Port-Louis a fait venir Olivier Bancoult le 31 août pour... lui présenter les nouvelles propositions de son gouvernement ? Pas du tout. Mais pour lui faire un numéro d'intimidation, voire de chantage ! Le seul but de l'entrevue était d'obtenir que Bancoult n'aille pas à l'ONU avec la délégation mauricienne. « La Grande-Bretagne continue de bafouer les Chagossiens » nous a dit Olivier Bancoult au soir de la rencontre. « Comment avancer avec eux alors qu'il n'y a AUCUNE PROPOSITION ? » « Comment accepter cette duplicité alors que la Cour Suprême dans son jugement a reconnu l'injustice commise et a délivré une assez claire "recommandation" à la GB de sortir de cette impasse "illé-gale", « irrationnelle, déraisonnable et disproportionnée »?

Tel est donc le positionnement tactique du GRC, entériné dans son comité de responsables : secouer le nouveau gouvernement britannique, devant l'impact que devrait avoir la voix des Chagossiens, même si ce n'est pas encore en Assemblée plénière.



Manifestation des Chagossiens devant l'ambassade de Grande-Bretagne à Port-Louis.

2. La déclaration de Snoxell et du 'groupe des parlementaires britanniques pour les Chagos' en date du 30 août 2016.

Snoxell, ancien ambassadeur de la Grande-Bretagne à Maurice, a pris, on le sait, fait et cause pour la cause chagossienne. Il dirige un groupe d'une cinquantaine de députés de tous les partis qui demandent réparation pour les Chagossiens.

Le texte réclame que la Grande-Bretagne règle une fois pour toutes et dans son ensemble le problème chagossien (réinstallation, souveraineté et Parc Marin) avant la date du 29 décembre 2016. Après avoir récapitulé l'essentiel de la lutte des Chagossiens, Snoxell et son groupe écrivent : « Il est parfaitement possible qu'avec un sens du compromis et de la diplomatie de la part de la Grande-Bretagne, un règlement politique d'ensemble englobant les USA et Maurice soit validé pour le 29 décembre. Cela mettrait fin à la tragédie des Chagossiens, à l'isolement international de la GB sur la question et éviterait la poursuite de litiges sans fin à venir ».

Le texte rappelle que dans une lettre au journal 'The Times' du 4 juillet, le groupe disait : « Il est temps que survienne une décision politique qui restaure les droits au

retour des Chagossiens et mette enfin cet épisode honteux derrière nous ». Et voici la conclusion de la déclaration : « La continuation de l'exil des Chagossiens ne peut qu'apporter un surcroît de honte à la Grande Bretagne ».

Ce groupe de pression solidaire, venant de l'intérieur même de l'institution politique britannique, est un appui important pour Bancoult et le GRC. Espérons qu'il va faire bouger les lignes dans les prochaines semaines.

3. La déclaration de solidarité avec le peuple chagossien des évêques de l'océan Indien.

« En cette année de la Miséricorde promulguée par le Pape François, nous voulons manifester encore une fois notre soutien fraternel au peuple Chagossien qui souffre toujours du traumatisme causé par le fait d'avoir été cruellement déracinés de leurs îles » (...) « Nous soutenons leur lutte pour que ce retour sur leurs îles auquel ils ont droit, devienne une réalité. » La seconde partie du texte soutient la position mauricienne sur la souveraineté.

4. Dernière heure : ce mercredi 7 septembre nous pre-

nons connaissance de la lettre de Peter Hayes, « directeur des territoires d'outre-mer » au Foreign Office, adressée à Olivier Bancoult l'invitant à rencontrer la ministre des territoires d'outre-mer, Baroness Anelay, entre le 6 et le 18 septembre.

... Mais Olivier Bancoult nous informe le 10 septembre, que le rendez-vous fixé au jeudi 15 septembre est accompagné d'une exigence formulée par le Foreign Office : que le dirigeant chagossien vienne seul et ne soit accompagné d'aucun de ses avocats conseils ! Une exigence parfaitement inacceptable pour Olivier Bancoult. Que cache une telle attitude ? « La rencontre aura lieu en présence de mon avocat, ou elle n'aura pas lieu. Je ne peux accepter pareille humiliation ».

Pour le CSCR, le 12 septembre 2016
Georges Gauvin, président
Alain Dreneau, secrétaire

Otè

Lézann lé troi tami solon Sokrate

Dalone é dalon, si mi anvoye azot so lézann-la, la pa in kritik vizavi d'zot pars mi koné bien zot i fé pa parti bann l'ékipaz ladi-lafé, épi mi koné osi lo gran réspé ké zot nana pou d'moun épi pou la répitasyon lo moun. Si mi anvoy azot sa sé sinploman pars mi trouv sé in gayar kont filozofik. Zot i koné Sokrate té in gran filozof. Konm i di in l'amouré la sazès donk pou moin lézann-la, pétète Sokrate la pa rakont sa, mé dizon fransman li noré bien pi rakonté.

Ala l'afer :

In bon z'ami lo filozof Sokrate i di ali konmsa : « Mi vé rakont aou sak inn an parmi out bon dalon la fé ! ». Sokrate i arèt ali nèt, épi i di ali : « Avan ké ou i koz mi propoz aou fé pass out kozmann dann troi tami ».

« Lo promyé sé sète la vérité : Ou lé sir sak ou i sar di amoin lé vré pou vréman ? » Lo ga i réponn, li la pa vi la shoz par li mèm mé in moun la rakont ali. Lo filozof i fé pou romark : « Donk ou i sava rakont amoin in n'afer é ou lé pa sir ké lé vré pou vréman. Ou i konpran bien sa la pa in n'afer mi konsèy aou pou fèr ! »

« Mé m'a done aou ankor in dézyèm tami, sé sète la bonté : Ou lé sir ou i sava dir amoin in bon n'afer dsi lo moun ? » Lo ga i réponn, la pa bon ditou, pars sak li sa rakonté lé pa in bon n'afer ditou. Donk, lo filozof i di : « Ou i sava rakont amoin in n'afer la pa sir lé vré é anplis sé in mové z'afer ! Ou i oi sa la pa in n'afer pou fer san réfléshir ! »

« Mé m'a done aou in troizyèm tami : sé sète l'itilité... Ou lé sir sak ou i sava dir amoin lé itil pou dir ? Itil pou moin, pou ou, sansa in n'ot pèrsonne ? » Lo moun i réponn li pans pa sé kékshoz itil pou rakonté.

Lo filozof i di ali : « Ou i sava rakont amoin kékshoz ou lé pa sir lé vré, anplis sé in mové z'afer é ou i sort dir amoin sa lé mèm pa itil pou rakonté, donk i vo myé ou i di pa é lé shoz v'alé myé konmsa ».

Ala la lézann lé troi tami. Demoun i di sa in n'afer lo filozof Sokrate la rakonté... Mi pans pa sa i mérite in doz la sigu pars i di li lé mor avèk poizon-la mé d'après la lézann lé troi tami, mi pans la mor par anpoizoneman té i mérite pa li pars li té in moun vré, in moun bon, é in moun itil ankor zordi. Kosa zot i pans, zot, pèrsonèlman ? Si sak zot i vé dir lé vré, épi i fé parti la katégori dé bone shoz, é si lé itil an mèm tan, mi done azot lo konsèy pou alé di partou.

Justin

« Momon in sèl, papa bon pé ! » - In kozman po la rout

Ala, sanm pou moin, in kozman k'i bate lo rokor la kouyonis. Biensir, i pé dir, sé in kozman pou mète la momon anlè é pou dégrad in pé la valèr lo papa. Ni pé pans konmsa mé ni pé domandé si sé in bon fasonn oir lé shoz. Touléka dsi lo plan syantifik sé in kouyonad : zordi i pé bien konète kisa i lé lo momon é kisa i lé lo papa sinploman par l'ADN. Avan té i n'ot afer : figir azot moin na dé kamarad lo ziz la kondane tou lé dé a pèy in pansyon pars lé dé, d'après sak mi koné, té i frékant lo mèm fiy. Mi koné mèm, dann tan, in fiy la dénons lo fo papa pars li l'avé l'arzan donk li té kapab donn in bon pansyon plito ké lo vré papa, pars i paré té in vorien. A par k'sa, mi koné pa si lé posib - konm i di - pran in ranplasann pèr sof pou akonpagn in fiy dsi l'otèl dann lo ka d'in maryaz si lo vré pèr lé mor, dispari, sansa déklaré absan. Àstèr, mi arète in kou pars la pa nésèsèr fé travaye lo koko an patinan é si kékshoz in itil, i vo myé pa gate son tan la dsi. Alé ! Ni artrouv pli d'van si zot i vé bien.